



ATOULOK

1 CHEMIN DES CHAMPS FORTS

77470 BOUTIGNY

Vérifications Générales Initiale

Rapport N° FS2025-630

VERIFICATION	
Date du contrôle	20/12/2025
Société	ATOULOK
Lieu du contrôle	BOUTIGNY

Type d'engin	COMPACTEUR
Marque de l'engin	WACKER NEUSON
Modèle	RD7
N° de série	1APR0110PS0003987
Année de fabrication	2025
N° de parc	1258
Immatriculation	
Nom du vérificateur	Mr Smith

Date limite du prochain contrôle	20/12/2026
---	-------------------

Vérification Sécurité Prévention / 7 rue du Courtil 60330 SILLY LE LONG
Auto Entreprise Mr Smith Fabrice / Siret 852 144 583 00014
Portable - 06 71 44 57 88 / Mail - smith.fabrice@orange.fr

OBSERVATIONS

GENERALES :

La vérification concerne les éléments de l'engin visibles sans aucun démontage, ni nettoyage de la part du vérificateur. Ces éléments doivent être accessibles par les moyens adaptés mis à la disposition du vérificateur par l'utilisateur. Elle concerne l'examen de l'état de conservation et l'essai de fonctionnement (efficacité de fonctionnement et déclenchement des limiteurs de charge conformément aux normes constructeur).

Le propriétaire de l'engin se doit de signaler toutes inexactitudes ou omission constatées dans le présent rapport (caractéristiques technique, désignation, etc...).

Le présent rapport est établi en application de l'article R 233-11 du code du travail et son contenu est défini par l'article 22 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004. Le présent rapport ne comprend pas l'examen de la conformité des appareils ou accessoires de levage qui font l'objet soit de la délivrance :

- D'une déclaration CE de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage neuf, remis par le fabricant, l'importateur ou le responsable de la mise sur le marché.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage en location remis par le loueur, soit d'une vérification de conformité précédant la vérification initial de mise en service de l'appareil ou de l'accessoire.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage d'occasion remis par le vendeur ou la personne ayant mis l'appareil à disposition.

REGISTRE DE SECURITE ET CARNET DE MAINTENANCE

Le résultat de la vérification présente doit être consigné dans le registre de sécurité.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004 et à l'article R233-11 du code du travail, il vous incombe d'annexer ce rapport au registre de sécurité. A défaut, vous devez reporter sur le dit rapport les indications précises concernant la date des vérifications, la date de remise des rapports ainsi que leurs archivages dans l'établissement.

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 Mars 2004, l'entreprise est tenue de tenir à jour un carnet de maintenance pour chacun des appareils de levage dans lequel devra apparaitre les éléments suivants :

- les opérations de maintenance
- toute opération d'entretien, d'inspection, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil, comme stipule l'article 3 de l'arrêté du 2 Mars 2004

TYPE DE VERIFICATION		
Vérification de mise en service ☒	Vérification générale périodique ☐	Vérification de remise en service ☐

CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL			
MARQUE	MODELE	NUMERO SERIE	ANNEE
WACKER NEUSON	RD7	1APR0110PS0003987	2025

PUISSANCE : 6.2 kW

NOMBRES D'HEURES : 2.8HRS

EQUIPEMENTS POUR LA MANUTENTION : OUI ☐ NON ☒
--

MARQUAGE DE CONFORMITE CE : OUI ☒ NON ☐
--

VALEURS SONORES : Pression acoustique Lpa : Puissance acoustique Lwa : 108dB
--

SOURCE D'ENERGIE : Thermique ☒ / Electrique ☐ / Hydraulique ☐ / Coupure d'urgence ☐
--

STRUCTURE : Compacteur double bille a timon 710 KG avec dispositif de sécurité sur timon
--

MANUEL UTILISATION	OUI ☒	NON ☐
CERTIFICAT CE	OUI ☒	NON ☐
LIVRET ENTRETIEN	OUI ☐	NON ☒
RAPPORT DE CONTROLE	OUI ☐	NON ☒

ECLAIRAGE : Gyrophare ☐ Feux de route ☐ Feux de travail ☐
--

CAPTEUR DE PRESENCE DE L'OPERATEUR : OUI ☐ NON ☒

SECURITE : NON EQUIPE LEVAGE		
Dispositif de contrôle de descente de charge :	OUI ☐	NON ☐
Indicateur de surcharge visuel ou sonore :	OUI ☐	NON ☐
Dispositif contrôlant le relevage des équipements :	OUI ☐	NON ☐

EPREUVES REGLEMENTAIRES : OK

ESSAIS DES FREINS ET LIMITEURS : NON EQUIPE DE CLAPETS
--

EQUIPEMENT SUR L'ENGIN POUR L'ESSAI LE JOUR DU CONTROLE/			
Godet ☐	Fourches ☐	anneau de levage ☐	Autres ☐

OBSERVATIONS GENERALES : L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement n'ont pas fait apparaître de défectuosité La machine est conforme pour l'utilisation.
--

Examen de l'appareil			
POINTS VERIFIES	VALIDE	ANNOMALIE	OBSERVATIONS

STRUCTURE			
Châssis	☒	☐	
Billes	☒	☐	
Balancier / biellette	☒	☐	

TRANSLATION & DIRECTION			
Mécanisme	☒	☐	
Train de roulement	☒	☐	
Frein de service	☒	☐	
Frein de parc	☒	☐	
Organe de direction	☒	☐	timon

ORIENTATION APPAREIL			
Mécanisme	☒	☐	
Dispositif d'arrêt	☒	☐	
Dispositif d'immobilisation	☒	☐	Coupure levier ok
Circuit hydraulique	☒	☐	

POSTE DE CONDUITE			
Organes de service	☒	☐	
Poste de conduite	☒	☐	
Accès	☐	☐	Non équipé origine
Capot	☒	☐	
Dispositif sonore de déplacement	☐	☐	Non équipé origine
Présence et lisibilité consignes de sécurités	☒	☐	

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT			
Charge mise à disposition : non équipé de clapets			
EXAMEN D'ADEQUATION	☒	☐	
ESSAI DYNAMIQUE (VGP)			
Fonctionnement général	☒	☐	
ESSAI STATIQUE (VGI / VRS)			
Fonctionnement général	☒	☐	

CONCLUSIONS
OBSERVATIONS A REMEDIER
ESSAI SATISFAISANT DISPOSITIFS DE SECURITE OK MACHINE CONFORME POUR L' UTILISATION

Contrôleur
Smith Fabrice

